



NOM DE L'EXPÉDITEUR

.....
.....
.....

N° DE DÉPÔT

.....
.....

N° SAC/BAC

..... /

DISTRIBUTION
(BIFFEZ LA MENTION INUTILE)

PRIOR / NON PRIOR

PLIEZ SUIVANT LES POINTILLÉS

PLIEZ SUIVANT LES POINTILLÉS

PLIEZ SUIVANT LES POINTILLÉS

Pour remettre vos envois PP à bpost

- 1 Placer vos envois PP dans des contenants (sacs/bacs) distincts, séparés de votre courrier ordinaire.**
 - Si vous avez plusieurs types d'envois PP (chaque type est appelé un DÉPÔT), placez-les dans des contenants (sacs/bacs) séparés.
 - Attention :** le poids total (envois PP + courrier ordinaire) ne peut pas dépasser le volume maximum autorisé dans votre contrat d'enlèvement. Le nombre d'étiquettes à damier PP à imprimer est identique au nombre de sacs/bacs d'envois PP !
 - Dans le 'damier' (à gauche de cette page), veuillez indiquer :
 - Le nom de l'expéditeur (votre entreprise)
 - Le numéro du dépôt (uniquement si vous avez plusieurs dépôts)
 - Le nombre total de contenants (sacs/bacs) pour chaque dépôt, précédé du numéro de sac/bac qui convient. Pour établir ce total, vous devez uniquement tenir compte des envois PP, et non du courrier ordinaire. Par exemple, vous avez 2 types d'envois PP différents :
 - 3 sacs pour le premier type (dépôt) : Pour le 1^{er} sac du 1^{er} dépôt, inscrivez "dépôt n°1" et "sac n°1/3". Pour le 2^e sac du 1^{er} dépôt : "dépôt n°1", "sac n°2/3" et ainsi de suite...
 - 4 sacs pour le deuxième type (dépôt) : Pour le 1^{er} sac du 2^e dépôt : "dépôt n°2, sac n°1/4" et ainsi de suite...
 - Le type de distribution souhaité (Prior ou Non Prior)
- 2 Annoncer chaque envoi PP via l'application e-Masspost.**
- 3 Attacher l'étiquette PP au contenant (sac/bac) correspondant.**
 - Plier la feuille selon les lignes en pointillé, en veillant à ce que le nom de l'expéditeur (votre entreprise dans la zone "damier") soit bien visible.
- 4 Insérer votre autorisation de dépôt (imprimée de l'application e-Masspost) dans le premier contenant (sac/bac) de chaque dépôt.**
 - Dans l'exemple ci-dessus, cela serait dans le "sac 1/3" du "dépôt n°1" et dans le "sac 1/4" du "dépôt 2".
- 5 Déposer vos contenants (sacs/bacs) à l'endroit et au moment convenus selon votre contrat d'enlèvement.**

